



# Neuv'échos

mars 2009 n°30

Périodique d'information des Neuvecellois

## Édito

Le nouveau Conseil Municipal a commencé son mandat en s'inscrivant dans un Agenda 21. C'est une démarche de développement durable où sont associés Economie, Social et Environnement. Du développement durable, nos prédécesseurs en ont fait sans le savoir. Une idée dans l'air du temps qui n'est pas vraiment nouvelle.

Il était utile cependant d'en codifier un certain nombre de règles pour améliorer le fonctionnement de la Commune. Nous sommes confrontés aujourd'hui à deux problèmes qui ne sont pas sans conséquences sur le futur.

D'une part, le recensement de janvier 2008 laisse apparaître 2 561 habitants contre 2 225 en 1999. Chaque année de nouveaux arrivants s'installent dans la Commune. Notre souci est de tout mettre en œuvre pour faciliter leur intégration. Ils doivent trouver avec les neuvecellois les services qu'ils sont en droit d'attendre. Nous sommes dans une société de l'immédiat. Il est important que chacun ait conscience que ce qui se réalise n'est pas seulement un service, c'est aussi une partie de l'histoire de la Commune qui se construit et qu'on transmettra aux générations suivantes.

D'autre part, comment rééquilibrer une population dangereusement vieillissante ? Le constat est simple. Bien qu'en 9 ans la population ait augmenté de 13,5%, la rentrée prochaine verra la suppression d'une classe élémentaire. Le coût du foncier, le prix des logements ont atteint des niveaux qui ne permettent pas à des jeunes couples de se loger. C'est en partie la raison des logements locatifs de Clair Matin dont la livraison est prévue début juin. Ils seront complétés par un programme d'une dizaine de maisons individuelles en location avec option d'achat dans le prolongement du Clos Chenevière à Milly. Néanmoins, ne perdons pas de vue qu'il reste encore de nombreux projets à réaliser. C'est par là que passe l'amélioration de la vie de la Commune, c'est-à-dire de la vie de tous.

Louis Duret

## Milly s'agrandit

- Un opticien et un nouveau boulanger se sont installés durant l'hiver ;
- Deux psychologues viennent d'ouvrir leur cabinet ;
- 14 logements et des locaux commerciaux seront livrés à la fin du printemps ;
- Une supérette, après agencement, doit ouvrir ses portes au cours de l'été ;
- La création d'un marché, sur la place de Milly, doit être approuvée par le Conseil Municipal.

## Agenda

### A la Salle d'animation

**Dimanche 29 mars**  
de 15h00 - 19h00  
Thé Dansant \*

**Vendredi 24 avril**  
à 20h30  
Soirée Himalaya \*

**Lundi 27 avril**  
de 17h30 - 20h  
Don du sang

**Samedi 16 mai**  
de 14h00 - 19h00  
**Dimanche 17 mai**  
de 14h00 - 18h00  
Marché d'Art du petit format \*

**Samedi 20 juin dès 19h00**  
Fête de la musique  
Animations musicales  
Danse - Buvette - Repas

**Du 3 au 12 juillet**  
Exposition peinture  
Atelier d'Art de Neuvecelle\*

### A La Grange Au Lac

**Samedi 4 avril à 20h30**  
Choeurs et danses de l'Armée Russe.

**Vendredi 24 avril à 20h30**  
Red Hot Chili Pipers. Bag Rock.

### Escales Musicales

**Vendredi 29 mai**  
**samedi 30 mai à 20h30**  
Sinfonia Varsovia  
Ensemble Vocal de Lausanne.

**Dimanche 31 mai à 18h30**  
Les Musiciens du Louvre.

\* Détails page 6

### HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Du lundi au vendredi :  
8h30 - 12h00 13h00 - 16h30  
le jeudi ouverture jusqu'à 18h00



## Détournement des eaux de Milly

La première tranche qui concerne la création d'un collecteur entre le ruisseau de Forchex et l'avenue de Lécherot s'est achevée à la fin de l'année 2008, (407 697 euros).

La deuxième tranche vise à prolonger l'opération jusqu'à la sortie du hameau de Milly (coût estimé à 230 000 euros). Elle devrait débuter à l'automne 2009. L'avenue de Milly sera barrée et des déviations seront mises en place.

## Mise en souterrain des réseaux secs à Grande Rive

La deuxième tranche débutera au mois de juin pour une durée de 4 à 5 mois. Elle concerne le secteur situé entre la voie ferrée et le lac. Des dispositifs de routes barrées seront mis en place sans entraver la circulation des riverains. Le financement est réparti entre le SELEQ 74 (syndicat d'électricité des énergies et d'équipement de la Haute-Savoie) et la Commune.

- 1<sup>ère</sup> tranche (2008) : coût global de 682 525 euros avec une participation communale de 417 127 euros ;
  - 2<sup>ème</sup> tranche (2009) : coût global estimé à 800 000 euros avec une participation communale estimée à 470 000 euros.
- La prochaine opération sera réalisée à partir de 2010, elle concernera l'avenue des Châtaigniers et le secteur des grands hôtels.

## Rénovation du groupe scolaire

Il a été décidé de réaliser dès cette année des travaux de peinture et d'entretien, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments scolaires. Il s'agira pour l'essentiel de procéder à la réfection de l'ensemble des façades.

## Aménagement du parc "Clair Matin"

Après la construction par l'OPAC d'un immeuble sur le terrain « Clair Matin », la Commune a souhaité l'aménagement d'un parc public mettant en valeur les espaces verts surplombant le lac. Des aires de jeux sont prévues. L'essentiel de l'aménagement du parc sera réalisé pour la fin de l'année. L'avenue de Seuvay sera piétonne à l'intérieur du parc.



## L'école de handball

Après déjà 5 tournois, toujours classés dans les 2 premiers, les petits de l'école de hand continuent leur apprentissage. Les progrès se font ressentir à chaque entraînement. Le groupe ne cesse de grandir et enregistre chaque mois de nouveaux adeptes. A l'instar de l'équipe nationale masculine de handball championne olympique et championne du monde (2 médailles d'or), nos jeunes se sont illustrés en décrochant aussi le label d'or cette année. Ce label est attribué par la Fédération Française de handball. Sur 57 dossiers, seulement 7 clubs ont obtenu le label or, dont l'école de hand de Neuvecelle qui est la seule à avoir reçu cette distinction dans le département.

Alors félicitations à tous ces petits qui rêvent en secret de réaliser peut-être un jour le même exploit que leurs aînés.

Si votre ou vos enfants, âgés de 5 à 9 ans, sont intéressés par la pratique du handball, vous pouvez leur faire essayer ce sport collectif, en venant au gymnase de la Léchère le lundi de 17h30 à 18h45 et le mercredi de 15h30 à 17h.

Vous pouvez contacter la secrétaire Mme Alex DUQUESNE au 06 74 03 16 57 ou 04 50 75 62 64.

## Bibliothèque le Marque Page

**Exposition et activités** autour du thème "Du tout-à-la-rue" à la collecte sélective.  
du 20 avril au 22 mai à la bibliothèque.

Ouvert à tous, aux heures habituelles.

Le prochain café littéraire aura lieu le 21 avril 2009 à 20h30 au café de Larringes.

Les livres choisis sont les suivants:

- *Courir* de Jean ECHENOZ
- *Les Déferlantes* de Claudie GALLAY
- *La Chambre* de Françoise CHANDERNAGOR
- *Elle par bonheur, est toujours nue* de Guy GOFFETTE.

Fermeture de la bibliothèque : du 13 au 17 avril inclus .

## Donneurs de sang, un nouvel arrêté ministériel

Après notre traditionnelle participation au Téléthon (vin chaud et kir), début d'année très prometteur pour les donateurs de sang :

- 98 poches récoltées le 19 janvier dont, ce qui est très important, 13 nouveaux, bonne fréquentation à notre loto et nous adressons à tous un grand merci pour leur générosité au profit de nos œuvres sociales pour la promotion du don ;
- 32 personnes pour la sortie familiale raquettes-raquette du dimanche 8 février à Bernex, avec une neige fraîche abondante et une bonne ambiance.

En ces temps de manque de donateurs, un nouvel **arrêté ministériel** vient d'être signé. Entre autres, les principaux changements sont les suivants :

- l'âge limite est porté à 70 ans au lieu de 65,
- les hommes peuvent donner leur sang 6 fois par an, au lieu de 5,
- les femmes 4 fois au lieu de 3.

Cet arrêté entre en vigueur le 19 avril et nous vous attendons, anciens retraités et fidèles donateurs, sans oublier les jeunes, notre force d'avenir, le **lundi 27 avril** de 17h30 à 20h00 à la Salle d'animation.

Venez nous rejoindre, un jour, vous aurez peut être besoin de ce précieux liquide...

## L'Association Théâtrale de Neuvecelle

« **La Lotte Rieuse** » et la « **Compagnie Théâtralement Vôtre** » ont fusionné au mois de janvier dernier et sont désormais unies en une association répondant au nom de « **Association Théâtrale de Neuvecelle** » (ATN).

Pour autant, les deux troupes conservent leur identité propre et leur nom artistique. Nos deux publics pourront ainsi nous suivre comme ils en avaient l'habitude.

La complémentarité des activités menées par les deux compagnies, permettra de proposer au sein d'une même entité, d'une part la préparation et la présentation de pièces de théâtre et d'autre part un atelier théâtre axé sur l'improvisation et le travail d'acteur.

Un grand merci à la municipalité de Neuvecelle qui a été grandement à l'écoute et qui a répondu à nos besoins.

Nous organisons un festival de théâtre à Neuvecelle les 3 et 4 octobre.

Nous vous présenterons notre nouvelle pièce le samedi 14 novembre.



# Vie associative (suite)

## Venez rejoindre l'équipe culturelle de Neuvecelle Loisirs Culture

Neuvecelle Loisirs et Culture a tenu son Assemblée Générale le 30 janvier. Le bilan des activités 2008 et le nouveau programme des animations 2009 ont été présentés. En fin de réunion, la Trésorière, Mme Anne Marie LAURENT a donné sa démission. Nous la remercions pour son engagement au sein de l'association.

Neuvecelle compte sur cette association créée en 2000 pour organiser ses manifestations et ses activités culturelles. Cette année encore, elle propose un programme culturel et artistique varié et attrayant. Largement soutenue par la municipalité, l'association souhaite renforcer son équipe.

**Tout bénévole est le bienvenu, ne serait-ce que pour apporter son aide à une manifestation.**  
Une Assemblée Générale extraordinaire procédera à une élection pour compléter le bureau.

**Nous espérons que cet appel sera entendu et que l'activité de NLC pourra se poursuivre.**

Proposez votre participation en contactant :

- Françoise LACROIX, Présidente NLC : 04 50 75 37 31 (le soir),
- Bernadette BIRRAUX au secrétariat de NLC (mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h30) : 04 50 70 13 36.

## Regards et boules de poils continue son oeuvre

Tous les 15 jours les bénévoles accompagnés de leurs animaux se rendent à « La Lumière du Lac » à Thonon ainsi qu'aux « Verdannes » à Evian où les résidents se montrent toujours très heureux de les recevoir.

Une nouvelle bénévole, Angèle, accompagnée de sa petite chienne Roxanne, nous a rejoints pour les visites aux « Verdannes » mais nous manquons toujours de bénévoles.

Un site internet est en cours de création ainsi qu'un prospectus pour faire connaître notre association et donner envie à d'autres personnes de nous rejoindre : (<http://regards-et-boules-de-poils.e-monsite.com>).



## Atelier d'Art

L'Atelier d'Art prépare son exposition début juillet et diversifie ses activités.

En plus de l'aquarelle, huile, broderie, tricot, un atelier Art Déco propose d'aborder les arts décoratifs et plastiques sous divers aspects en passant par des techniques comme dessin, modelage, collage, sculpture... Les matériaux utilisés sont souvent de récupération et toujours d'origine naturelle : principalement le papier, le carton, le tissu, associés au métal, au bois, au verre...

Les vernis, résines et pigments sont également naturels.

Si l'on a envie de décorer sa maison (lampes, miroirs, plateaux, contenants divers...), de personnaliser un meuble, de transformer une chaise ou même de se parer (bijoux...) les domaines de création sont nombreux et variés.

Aucun niveau n'est exigé puisque chaque projet est personnel et s'enrichit de la diversité du groupe, et cela dans une grande convivialité.

# Environnement

## Usage de matériel bruyant

Il est rappelé que conformément à l'arrêté municipal du 12 juillet 1995, il est **interdit** d'utiliser des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques), sur le territoire de la commune de Neuvecelle :

- . Les jours ouvrables avant 7h et après 20h
- . Les samedis avant 7h, de 13h à 15h et après 20h
- . Les dimanches et jours fériés (sauf lundi de Pâques et de Pentecôte).

## Ramassage des encombrants

Le 2<sup>ème</sup> jeudi des mois impairs soit : 14 mai, 9 juillet, 10 septembre, 12 novembre.



# Illuminations

## Concours d'illuminations

La visite de la Commune par le jury a eu lieu le vendredi 19 décembre.

Membres du jury : Mmes Sandrine BEGNI Présidente, Mireille DESCHAMPS, Corinne DRAGO, MM. Frédéric HARDUIN, Jean-Marie LE ROY, conduits par M. Daniel BLANC

Les prix ont été remis en Mairie le mercredi 4 février en présence de M. le Maire.

Les lauréats sont les suivants :

### Maisons :

- 1<sup>er</sup> M. Claude BONNET, 196 rue des Fleurs
- 2<sup>ème</sup> M. Jean-François VACHAT, 361 avenue de Maraîche
- 3<sup>ème</sup> M. Frédéric RUFFET, 925 avenue d'Évian

### Balcons :

- 1<sup>er</sup> M. Fabrice LEONARDUZZI, Le Clos Chenevière
- 2<sup>ème</sup> M. Luc VUADENS, Le Clos Chenevière
- 3<sup>ème</sup> Mme Jocelyne GALLION, Le Clos Chenevière

Ces classements ont été établis en fonction des critères suivants : couleur, créativité, harmonie.

Nous remercions toutes les personnes qui égayent nos rues, nos quartiers et qui nous font rêver, petits et grands, en attendant le Père Noël.

La Présidente a remis aux lauréats un diplôme et un DVD « Mémoires de Neuvecelle », ainsi qu'une entrée gratuite pour assister à une pièce de théâtre en fin d'année.



# Repas des anciens

Le traditionnel repas des anciens organisé par M. Le Maire et la municipalité a eu lieu dimanche 1<sup>er</sup> février au restaurant « Le Tilleul » à Amphion. C'est toujours un grand plaisir pour nos aînés de se retrouver. Cent vingt convives ont été servis, dans un cadre des plus agréables.



## L'éco-jardinier

Le printemps est arrivé. Ce petit mot s'adresse à nos amis jardiniers, qui trouveront ci-après la recette du *Purin d'orties* dont les vertus ne sont plus à démontrer. Il ne coûte rien et peut être utilisé comme insecticide ou fertilisant.

### Comment élaborer un "purin d'orties" ?

Mettre 1 kg d'orties fraîchement cueillies (avant qu'elles ne montent en graines) dans 9 litres d'eau de pluie ou de source, éviter l'eau du robinet trop chlorée, et laisser macérer une quinzaine de jours. Éviter d'utiliser un récipient en métal. Les orties devront être hachées de préférence. Le mélange sera brassé de temps à autre, pour éviter que les orties ne remontent en surface et ne perdent de leur efficacité.

Le produit ainsi obtenu, certes malodorant (odeur de purin) devra être filtré, avec un vieux collant ou un vieux rideau, puis stocké dans un bidon en plastique, à l'abri du gel et de la lumière.

### Comment l'utiliser ?

Dilué avec de l'eau de pluie, 2 litres de purin pour 10 litres d'eau, en pulvérisation contre les maladies cryptogamiques-champignons-lichen-mildiou.

Dilué à raison de 1 litre pour 10 litres d'eau en insecticide, principalement contre les pucerons.

Pur, c'est un excellent activateur de compost.

Comme fertilisant, 1 litre pour 10 litres le plus couramment, ou 2 litres pour 10 litres pour une fumure de fond. Pas de surdosage, vous risquez de griller vos plantes.

Son épandage peut se faire indifféremment avec un arrosoir ou au pulvérisateur.

# Animation du printemps

## Salle d'animation

### Dimanche 29 mars

Thé Dansant de 15h à 19h

Animé par Dominique ERRERA et ses élèves accordéonistes

Entrée adultes : 10 € - Moins de 16 ans : 5 €

### Vendredi 24 avril à 20h30

Soirée Himalaya

« Sheroasig » et « Voyage au royaume de Lo » - 2 films présentés par Christophe Raylat, cinéaste, rédacteur en chef de Montagnes Magazine, fondateur de Trek Magazine puis de Roadbook.

Entrée : 8 € - Moins de 16 ans : 5 €

### Samedi 16 de 14h00 à 19h00 et dimanche 17 mai de 14h00 à 18h00

Marché d'Art du petit format

En collaboration avec l'association « Artisalp »

### Samedi 20 juin

Fête de la musique

Animations musicales - Danse - Buvette - Repas

### Du vendredi 3 au dimanche 12 juillet

Exposition Peinture de l'Atelier d'Art de Neuvecelle

Vernissage vendredi 3 juillet à 19h00

### Club hippique Dimanche 5 avril

Concours de sauts d'obstacles

### Café de Larringes Mardi 21 avril à 20h30

Café littéraire



Papier recyclé

Equipe de rédaction : Louis DURET, Eric ANDRE, Sylvie BESSON, Sandrine BEGNI, Jocelyne BACQUIN, Quentin DEAL, Philippe DRAGO, Giuseppe FRANCESCHINI, Frédéric HARDUIN, Jean-Marie LE ROY, Gilles PONTICELLI, Anne-Cécile VIOLLAND.

Mise en page : cleopas - Impression : Peray - Tirage 1 500 exemplaires - Dépôt légal à parution

Mairie de Neuvecelle - 42, avenue de Verlagny - 74500 NEUVECELLE - Tél 04 50 75 03 45 - Fax 04 50 74 66 65 - E-mail : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr

